

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE

Numéro SIRET : **20004079800015**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE BOZEL

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.18	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.21	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.22	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.23	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.25	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.26	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.28	A4 - Etat des provisions	X	
p.29	A5 - Etalement des provisions	X	
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.32	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.33	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.34	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.35	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.36	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.37	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.38	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.39	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.40	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.41	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.42	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.43	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.44	C1 - Etat du personnel	X	
p.48	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.49	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.50	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.51	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.52	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.53	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.54	D2 - Arrêté et signatures	X	

Code INSEE 73055	COM COM VAL VANOISE TARENTEISE BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	34,42%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,97%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,10%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 090 626,01	12 578 614,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 512 012,01

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	14 090 626,01	14 090 626,01
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 496 952,38	3 201 133,69

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	267 566,27	24 866,15
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 461 481,19	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 225 999,84	3 225 999,84
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	17 316 625,85	17 316 625,85
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 992 955,00	0,00	2 962 530,00		2 962 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 089 006,00	0,00	4 073 545,00		4 073 545,00
014	Atténuations de produits	1 807 000,00	0,00	1 810 000,00		1 810 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 101 002,00	0,00	2 021 383,00		2 021 383,00
Total des dépenses de gestion courante		10 989 963,00	0,00	10 867 458,00		10 867 458,00
66	Charges financières	376 496,00	0,00	216 255,00		216 255,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	77 692,81		748 210,63		748 210,63
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 450 151,81	0,00	11 834 923,63		11 834 923,63
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 038 748,33		1 479 878,38		1 479 878,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 644 736,04		775 824,00		775 824,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 683 484,37		2 255 702,38		2 255 702,38
TOTAL		14 133 636,18	0,00	14 090 626,01		14 090 626,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 090 626,01

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	60 000,00		60 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	458 896,00	0,00	592 500,00		592 500,00
73	Impôts et taxes	10 065 000,00	0,00	10 749 064,00		10 749 064,00
74	Dotations, subventions et participations	1 334 480,17	0,00	1 124 050,00		1 124 050,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00		50 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 933 376,17	0,00	12 575 614,00		12 575 614,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 935 376,17	0,00	12 578 614,00		12 578 614,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 220 906,24		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 220 906,24		0,00		0,00
TOTAL		13 156 282,41	0,00	12 578 614,00		12 578 614,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 512 012,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 090 626,01

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 255 702,38

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I.B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 500,00	0,00	142 000,00		142 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	50 000,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 609 438,70	267 566,27	1 465 034,38		1 732 600,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	100 000,00		100 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 648 938,70	267 566,27	1 757 034,38		2 024 600,65
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	1 216,92	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	704 027,98	0,00	739 918,00		739 918,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		705 244,90	0,00	739 918,00		739 918,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 354 183,60	267 566,27	2 496 952,38		2 764 518,65
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 220 906,24		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 220 906,24		0,00		0,00
TOTAL		3 575 089,84	267 566,27	2 496 952,38		2 764 518,65
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						461 481,19
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 225 999,84

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	650 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		650 000,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 499,41	24 866,15	241 250,00		266 116,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	197 898,66	0,00	704 181,31		704 181,31
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		210 398,07	24 866,15	945 431,31		970 297,46
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		860 398,07	24 866,15	945 431,31		970 297,46
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 038 748,33		1 479 878,38		1 479 878,38
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 644 736,04		775 824,00		775 824,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 683 484,37		2 255 702,38		2 255 702,38
TOTAL		3 543 882,44	24 866,15	3 201 133,69		3 225 999,84
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 225 999,84

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 255 702,38

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 962 530,00		2 962 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 073 545,00		4 073 545,00
014	Atténuations de produits	1 810 000,00		1 810 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 021 383,00		2 021 383,00
66	Charges financières	216 255,00	0,00	216 255,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	350,00	3 350,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	775 474,00	775 474,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	748 210,63		748 210,63
023	Virement à la section d'investissement		1 479 878,38	1 479 878,38
	Dépenses de fonctionnement - Total	11 834 923,63	2 255 702,38	14 090 626,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 090 626,01
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	739 918,00	0,00	739 918,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	142 000,00	0,00	142 000,00
204	Subventions d'équipements versés	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 732 600,65	0,00	1 732 600,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 764 518,65	0,00	2 764 518,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	461 481,19
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 225 999,84
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	592 500,00		592 500,00
73	Impôts et taxes	10 749 064,00		10 749 064,00
74	Dotations, subventions et participations	1 124 050,00		1 124 050,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		12 578 614,00	0,00	12 578 614,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 512 012,01
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 090 626,01
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	266 116,15	0,00	266 116,15
13	Subventions d'investissement	0,00	350,00	350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		775 474,00	775 474,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 479 878,38	1 479 878,38
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		266 116,15	2 255 702,38	2 521 818,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	704 181,31
----------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 225 999,84
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 992 955,00	2 962 530,00	
60611	Eau et assainissement	21 300,00	12 400,00	
60612	Énergie - Électricité	52 000,00	27 750,00	
60621	Combustibles		4 800,00	
60622	Carburants	119 300,00	114 770,00	
60623	Alimentation	16 430,00	36 005,00	
60628	Autres fournitures non stockées		900,00	
60631	Fournitures d'entretien	44 250,00	36 010,00	
60632	Fournitures de petit équipement	72 850,00	79 300,00	
60633	Fournitures de voirie	1 800,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	22 700,00	11 955,00	
6064	Fournitures administratives	28 650,00	24 270,00	
611	Contrats de prestations de services	120 000,00	112 832,00	
6132	Locations immobilières	59 400,00	40 208,00	
6135	Locations mobilières	50 900,00	76 800,00	
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	14 200,00	
61521	Terrains	232 750,00	220 750,00	
61522	Bâtiments	28 100,00	47 007,00	
615231	Entretien et réparations voiries	23 000,00	23 000,00	
61551	Matériel roulant	219 700,00	187 455,00	
61558	Autres biens mobiliers	54 200,00	74 700,00	
6156	Maintenance	28 500,00	25 325,00	
6161	Assurance multirisques		18 290,00	
6168	Autres primes d'assurance	34 106,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	3 650,00	2 874,00	
6184	Versements à des organismes de formation	14 500,00	23 900,00	
6188	Autres frais divers	17 000,00	38 627,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	7 500,00	3 290,00	
6226	Honoraires	82 851,00	98 051,00	
6228	Divers		7 500,00	
6231	Annonces et insertions	8 500,00	30 163,00	
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	7 405,00	11 300,00	
6238	Divers	5 000,00	0,00	
6247	Transports collectifs	33 000,00	64 710,00	
6248	Divers	932 400,00	957 300,00	
6256	Missions	12 650,00	15 550,00	
6261	Frais d'affranchissement	4 610,00	5 315,00	
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	24 075,00	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	125,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	120,00	
62875	Aux communes membres du GFP	576 711,00	479 710,00	
63512	Taxes foncières	13 092,00	10 193,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	1 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 089 006,00	4 073 545,00	
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	1 590 483,00	596 435,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 712,65	9 683,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	29 679,00	43 992,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	4 257,82	5 975,00	
6411	Personnel titulaire	1 300 551,24	1 717 466,00	
6413	Personnel non titulaire	366 564,66	638 553,00	
64168	Autres emplois d'insertion	8 770,86	93 743,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	271 514,54	326 030,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	369 379,34	435 013,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	19 777,25	41 459,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	77 128,12	108 735,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	34 203,04	42 240,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	239,50	1 050,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6488	Autres charges	10 744,98	13 171,00	
014	Atténuations de produits	1 807 000,00	1 810 000,00	
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	1 807 000,00	1 810 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 101 002,00	2 021 383,00	
6531	Indemnités	66 200,00	56 567,00	
6533	Cotisations de retraite	2 300,00	2 567,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 000,00	13 653,00	
657341	Communes membres du GFP	38 826,00	40 801,00	
657351	GFP de rattachement	17 000,00	0,00	
657358	Autres groupements	1 796 676,00	1 761 765,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	179 000,00	146 030,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		10 989 963,00	10 867 458,00	
66	Charges financières (b)	376 496,00	216 255,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	226 180,00	197 856,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	129 991,00	0,00	
661131	Aux communes membres du GFP	20 325,00	18 399,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	3 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	77 692,81	748 210,63	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 450 151,81	11 834 923,63	
023	Virement à la section d'investissement	1 038 748,33	1 479 878,38	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 644 736,04	775 824,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (8)		350,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 644 736,04	775 474,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 683 484,37	2 255 702,38	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 683 484,37	2 255 702,38	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 133 636,18	14 090 626,01	

		+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00	
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 090 626,01	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	60 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	60 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	458 896,00	592 500,00	
70632	A caractère de loisirs	128 500,00	136 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	250 000,00	281 000,00	
70875	Aux communes membres du GFP	396,00	10 500,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	80 000,00	165 000,00	
73	Impôts et taxes	10 065 000,00	10 749 064,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 964 000,00	4 255 224,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 101 000,00	6 493 840,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 334 480,17	1 124 050,00	
74124	Dotation d'intercommunalité		37 500,00	
74718	Autres	37 980,00	11 050,00	
7473	Départements	240 000,17	0,00	
74748	Autres communes		69 250,00	
7478	Autres organismes	1 056 500,00	1 006 250,00	
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	50 000,00	
752	Revenus des immeubles	50 000,00	50 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		11 933 376,17	12 575 614,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	3 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	3 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 935 376,17	12 578 614,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (d)	1 220 906,24	0,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp.	81 808,00	0,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	1 139 098,24	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 220 906,24	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 156 282,41	12 578 614,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 512 012,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 090 626,01

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »)

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 500,00	142 000,00	
2031	Frais d'études	27 500,00	142 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		50 000,00	
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		50 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 609 438,70	1 465 034,38	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		25 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	29 000,00	49 000,00	
2152	Installations de voirie	6 500,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 550,00	36 500,00	
21715	Terrains bâtis	650 000,00	520 000,00	
21788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	25 000,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	298 525,57	281 000,00	
2182	Matériel de transport	251 000,00	229 350,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 367,00	54 600,00	
2184	Mobilier	29 944,05	16 750,00	
2185	Cheptel	156 025,04	228 734,38	
2188	Autres immobilisations corporelles	101 527,04	24 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		100 000,00	
2313	Constructions		100 000,00	
Total des dépenses d'équipement		1 648 938,70	1 757 034,38	
13	Subventions d'investissement	1 216,92	0,00	
13241	Communes membres du GFP	1 216,92	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	704 027,98	739 918,00	
1641	Emprunts en euros	704 027,98	688 835,00	
168741	Communes membres du GFP		51 083,00	
Total des dépenses financières		705 244,90	739 918,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 354 183,60	2 496 952,38	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 220 906,24	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 220 906,24	0,00	
13912	Régions	11 869,00	0,00	
13913	Départements	28 353,00	0,00	
139148	Autres communes	35 445,00	0,00	
139151	GFP de rattachement	118,00	0,00	
139158	Autres groupements	1 776,00	0,00	
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	4 247,00	0,00	
28031	Amortissements des frais d'études	4 393,33	0,00	
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	2 587,93	0,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	481 017,82	0,00	
281318	Autres bâtiments publics	566 322,73	0,00	
28151	Réseaux de voirie	32 064,06	0,00	
28152	Installations de voirie	37 807,25	0,00	
28184	Mobilier	11 102,99	0,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	3 802,13	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 220 906,24	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 575 089,84	2 496 952,38	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2015 (11)			267 566,27
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			461 481,19
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 225 999,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	650 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	650 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		650 000,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 398,07	945 431,31	
10222	F.C.T.V.A.	12 499,41	241 250,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	197 898,66	704 181,31	
Total des recettes financières		210 398,07	945 431,31	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		860 398,07	945 431,31	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 038 748,33	1 479 878,38	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	1 644 738,04	775 824,00	
139151	GFP de rattachement		350,00	
28031	Amortissements des frais d'études	5 446,94	12 770,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15 599,00	4 240,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	13 510,10	13 765,00	
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	52 846,48	35 420,00	
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 923,00	1 925,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 013,00	11 014,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	8 986,00	2 700,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	886,00	890,00	
28051	Concessions et droits similaires		2 160,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		53 875,00	
281311	Hôtel de ville		9 215,00	
281312	Bâtiments scolaires	281,00	0,00	
281318	Autres bâtiments publics	66 007,00	85 350,00	
28138	Autres constructions	806 160,40	70 765,00	
28141	Bâtiments publics	177,00	565,00	
28151	Réseaux de voirie	3 401,00	3 410,00	
28152	Installations de voirie	17 570,02	17 735,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	429,48	10 935,00	
281757	Matériel et outillage de voirie	112 284,03	0,00	
281782	Matériel de transport		216 805,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	356 061,96	120 225,00	
28182	Matériel de transport	149 974,87	73 205,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 032,71	17 200,00	
28184	Mobilier	7 953,19	9 400,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	192,86	1 905,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 683 484,37	2 255 702,38	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 683 484,37	2 255 702,38	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 543 882,44	3 201 133,69	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2015 (10)		24 866,15	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 225 999,84	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

FOUR INFORMATION						
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COM COM VAL VANOISE TARENTAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTAISE		BP	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COM COM VAL VANOISE TARENITAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENITAISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partie O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 655 725 00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 655 725 00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000 00 F	F		3 9	3 95757		T	X	N	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000 00 F	F		3 92	3 92075		A	X	N	
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000 00 F	F		3 75	3 75214		A	X	N	
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000 00 F	F		3 53	3 53622		A	X	N	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000 00 F	F		4 1164	3 84827		A	X	N	
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000 00 F	F		4 8	6 96182		A	C	N	
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035 68 F	F		4 25	3 3905		A	X	N	
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689 32 F	F		2 63	2 79368		T	X	N	
Total général					11 655 725 00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles à payer au titre de l'échange et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	IV
	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	8					
	Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	100,00%					
	Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5 882 885,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		BP	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes	
												payées pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		
	IV	
	A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture								
		Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE				BP	2016
IV - ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)				A2.6	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500,00€			03/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		739 918,00	739 918,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		739 918,00	739 918,00
1641	Emprunts en euros	688 835,00	688 835,00
1687	Autres dettes	51 083,00	51 083,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	739 918,00	267 566,27	D001 461 481,19	1 468 965,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 496 602,38	III 2 496 602,38
Ressources propres externes de l'année (a)		241 250,00	241 250,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	241 250,00	241 250,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 255 352,38	2 255 352,38
28031	Amortissements des frais d'études	12 770,00	12 770,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 240,00	4 240,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	13 765,00	13 765,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 420,00	35 420,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 925,00	1 925,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 014,00	11 014,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	2 700,00	2 700,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	890,00	890,00
28051	Concessions et droits similaires	2 160,00	2 160,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	53 875,00	53 875,00
281311	Hôtel de ville	9 215,00	9 215,00
281318	Autres bâtiments publics	85 350,00	85 350,00
28138	Autres constructions	70 765,00	70 765,00
28141	Bâtiments publics	565,00	565,00
28151	Réseaux de voirie	3 410,00	3 410,00
28152	Installations de voirie	17 735,00	17 735,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 935,00	10 935,00
281782	Matériel de transport	216 805,00	216 805,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	120 225,00	120 225,00
28182	Matériel de transport	73 205,00	73 205,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 200,00	17 200,00
28184	Mobilier	9 400,00	9 400,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 905,00	1 905,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 479 878,38	1 479 878,38

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 496 602,38	24 866,15	0,00	704 181,31	3 225 649,84

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 468 965,46
Ressources propres disponibles	IV 3 225 649,84
Solde	V = IV - II (6) + 1 756 684,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COM COM VAL VANOISE TARENITAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENITAISE			BP	2016
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			IV	
			A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)			
	Dépenses nettes (a-c)			
	RECETTES (b)			
	Recettes nettes (b-d)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois)
(5) Taux annuel, tous frais compris
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		BP	2016
IV - ANNEXES			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		IV	
		B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 12 578 614,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		
	IV	
	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657341	SALLE POLYVALENT E	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT 2015	MAIRIE DE BOZEL	Communes	28 000,00
657358	APTV	PARTICIPATION SCOT	APTV	Départements	25 000,00
657358	APTV	PARTICIPATION 2015	APTV	Départements	35 000,00
657358	MAIRIE DE MOUTIERS	CHALET DU VOYAGEUR	MOUTIERS	Communes	16 000,00
657358	MAIRIE MOUTIERS	CENTRE HEBERGEMENT D'URGENCE	MOUTIERS	Communes	30 000,00
657358	SIVOM MOUTIERS	PARTICIPATION ECOLE DE MUSIQUE	SIVOM DE MOUTIERS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	155 000,00
657358	SMITOM	PARTICIPATION ISDI	SMITOM	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	107 394,00
657358	SMITOM	PARTICIPATION EMPRUNT	SMITOM	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	89 830,00
657358	SMITOM	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SMITOM	SMITOM	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 302 776,00
6574	ADMR	PARTICIPATION FONCTINNEMENT 2015	ADMR DE BOZEL	Associations	75 000,00
6574	COLLEGE LE BONRIEU	PARTICIPATION EPS/ACTIVITE PEDA/ASSO SPO	AGENT COMPTABLE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	25 109,00
6574	ALIZEE SAVOIE	PARTICIPATION 2015	ALBERTVILLE TARENTEISE EXPANSION		1 280,00
6574	ASSOCIATIO N SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAND	PARTICIPATION 2015	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAN	Associations	800,00
6574	COMITE BASSE EMPLOI	PARTICIPATION 2015	COMITE BASSIN EMPLOI	Autres	1 500,00
6574	COMITE SKI SAVOIE	PARTICIPATION 2015	COMITE DE SKI DE SAVOIE	Autres	16 107,00
6574	DOME THEATRE	PARTICIPATION 2015	LE DOME THEATRE	Autres	5 000,00
6574	SAVOIE VIVANTE	PARTICIPATION 2015	SAVOIE VIVANTE	Associations	150,00
6574	ABATTOIR SEEZ	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT 2015	TRESORERIE BSM	Etat	1 250,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

COM COM VAL VANOISE TARENTOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTOISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	0	2	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	2	0	2	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2ème CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	3	18	0	0	0
INGENIEUR	A	1	0	1	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	2	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 1 CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 2 CLASSE	C	8	3	11	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		17	0	17	0	0	0
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	2	0	2	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 1 CLASSE	C	4	0	4	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 2 CLASSE	C	11	0	11	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	0	3	0	0	0
PUERICULTRICE	A	1	0	1	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE ANIMATION (f)		4	0	4	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	2	0	2	0	0	0
ADJOINT ANIMATION 2 CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		45	3	48	0	0	0

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ANIMATEUR TERRITORIAL	B			0,00		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B			0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 CLASSE	C			0,00		
ADJOINT ANIMATION	C			0,00		
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C			0,00		
ADJOINT TECHNIQUE 2 CLASSE	C			0,00		
AGENT SOCIAL	C			0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a" article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b" article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1" remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2" vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1" : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3" : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4" : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5" : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4" article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38" article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47" article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110" article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1" collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
APTV	01/01/2014	Sans fiscalité propre	60 000,00
SMITOM	01/01/2014	Sans fiscalité propre	1 500 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Bozel, le 07/03/2016
Le Président,

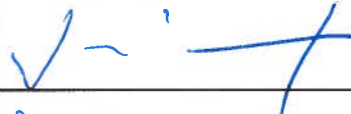
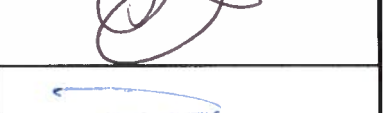
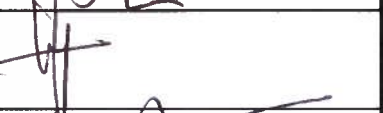
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22 ☒
Contre : - ☐
Abstention : - ☐

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

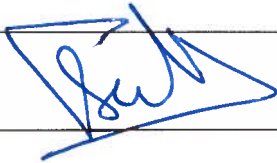
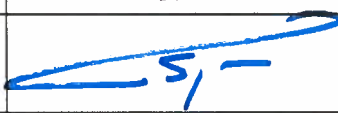
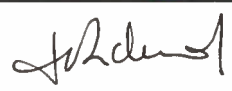
A Bozel, le 07/03/2016

Date de convocation : 02/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean Baptiste MARTINOT	
Sandra ROSSI	
Sylvain PULCINI	
Jenny APPOLONIA	
Yves PACCALET	
Guillaume BRILAND	
Philippe BOUCHEND'HOMME	
René RUFFIER LANCHE	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Thierry MONIN	
Michèle SCHILTE	
Thierry CARROZ	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Florence SURELLE	
Bernard FRONT	
Armand FAVRE	
Hélène MADEC	
Rémy OLLIVIER	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Armelle ROLLAND	
Stéphane AMIEZ	
Philippe MUGNIER	
Josette RICHARD	
Patrick MUGNIER	Povoir
Laurette COSTES	
Gilbert BLANC TAILLEUR	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bozel, le 07/03/2016